



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI AUX PARTICIPANTS À LA XXXVII^e CONFÉRENCE DE LA FAO

*Salle Clémentine
Vendredi 1er juillet 2011*

*Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs,*

1. Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, vous tous qui participez à la trente-septième Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, perpétuant une longue et heureuse tradition, inaugurée il y a soixante ans désormais, au moment de l'implantation à Rome de la FAO.

À travers vous, Monsieur le Président, je désire remercier les nombreuses Délégations gouvernementales qui ont tenu à être présentes à cette rencontre, témoignant ainsi de l'universalité effective de la FAO. Je voudrais également renouveler le soutien du Saint-Siège pour l'activité méritoire et irremplaçable de l'Organisation et vous confirmer que l'Église Catholique s'engage à collaborer à vos efforts pour répondre aux nécessités réelles de nombreux frères et sœurs en humanité.

Je saisis cette occasion pour saluer Monsieur Jacques Diouf, Directeur général, qui, avec compétence et dévouement, a permis à la FAO d'affronter les problèmes et les crises suscitées par les réalités globales changeantes qui concernaient, même de manière dramatique, son domaine d'action spécifique.

Au Directeur Général élu, Monsieur José Graziano da Silva, je présente mes vœux les plus sincères pour le succès de son activité à venir, souhaitant que la FAO puisse répondre toujours plus et mieux aux attentes de ses États membres et apporter des solutions concrètes aux

personnes qui souffrent à cause de la faim et de la malnutrition.

2. Vos travaux ont indiqué des politiques et des stratégies en mesure de contribuer à la relance importante du secteur agricole, des niveaux de production alimentaire et du développement plus général des superficies rurales. La crise actuelle qui frappe désormais tous les aspects de la réalité économique et sociale requiert, en effet, que tout soit fait pour concourir à éliminer la pauvreté, premier pas pour délivrer de la faim des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ne disposent pas du pain quotidien. Cependant, une réflexion complète impose de rechercher les causes de cette situation sans se limiter aux niveaux de production, à la demande croissante d'aliments ou à la volatilité des prix : facteurs qui, bien qu'importants, risquent de faire lire le drame de la faim en termes exclusivement techniques.

La pauvreté, le sous-développement et donc la faim sont souvent le résultat d'attitudes égoïstes qui, partant du cœur de l'homme, se manifestent dans son activité sociale, dans les échanges économiques, dans les conditions de marché, dans le nonaccès à la nourriture et se traduisent par la négation du droit primaire de toute personne à se nourrir et donc à être libérée de la faim. Comment pouvons-nous taire le fait que même la *nourriture est devenue objet de spéculations* ou bien est liée aux évolutions d'un marché financier qui, privé de règles sûres et pauvre de principes moraux, n'apparaît attaché qu'au seul objectif du profit ? L'alimentation est une condition qui concerne le droit fondamental à la vie. La garantir signifie aussi agir directement et sans délai sur les facteurs qui, dans le secteur agricole, pèsent de manière négative sur la capacité de fabrication, sur les mécanismes de la distribution et sur le marché international. Et ce, alors qu'une production alimentaire globale, selon la FAO et les experts autorisés, est en mesure de nourrir la population mondiale.

3. Le cadre international et les fréquentes appréhensions engendrées par l'instabilité et l'augmentation des prix exigent des réponses concrètes et nécessairement unitaires pour obtenir des résultats que les États ne peuvent garantir individuellement. Cela signifie faire de la solidarité un critère essentiel pour toute action politique et toute stratégie, de façon à faire de l'activité internationale et de ses règles autant d'instruments de service effectif à la famille humaine tout entière et en particulier aux plus nécessiteux. Il est donc urgent d'avoir un modèle de développement qui considère non seulement l'ampleur économique des besoins ou la fiabilité technique des stratégies à poursuivre, mais aussi la dimension humaine de toutes les initiatives et qui soit capable de réaliser une fraternité authentique (cf. *Caritas in Veritate*, 20), en s'appuyant sur la recommandation éthique de « donner à manger aux affamés » qui fait partie du sentiment de compassion et d'humanité inscrit dans le cœur de toute personne et que l'Église compte parmi les œuvres de miséricorde. Dans cette perspective, les institutions de la Communauté internationale sont appelées à œuvrer de façon cohérente suivant leur mandat pour soutenir les valeurs propres de la dignité humaine en éliminant les attitudes de fermeture et sans laisser de la place à des instances particulières qui se font passées pour des intérêts généraux.

4. La FAO est aussi appelée à relancer sa structure en la libérant des obstacles qui l'éloignent de l'objectif indiqué par sa Constitution : garantir la croissance nutritionnelle, la disponibilité de la production alimentaire, le développement des aires rurales, afin d'assurer à l'humanité la libération de la faim (cf. FAO, *Constitution*, Préambule). Dans ce but, une pleine syntonie de l'Organisation et des Gouvernements devient essentielle pour en orienter et en soutenir les initiatives, spécialement dans la conjoncture actuelle, qui voit se réduire la disponibilité des ressources économiques et financières tandis que le nombre des affamés dans le monde ne diminue pas selon les objectifs espérés.

5. Ma pensée va à la situation de millions d'enfants qui, premières victimes de cette tragédie, sont condamnés à une mort précoce, à un retard dans leur croissance physique et psychique ou sont contraints à des formes d'exploitation pour recevoir un minimum de nourriture. L'attention aux jeunes générations peut être une manière de contrer l'abandon des aires rurales et du travail agricole, pour permettre à des communautés entières, dont la survivance est menacée par la faim, d'envisager leur avenir avec une plus grande confiance. Nous devons constater, en effet, que malgré les engagements pris et les obligations conséquentes, l'assistance et les aides concrètes se limitent souvent aux urgences, oubliant qu'une conception cohérente du développement doit être en mesure de dessiner un avenir pour toute personne, famille et communauté en favorisant des objectifs sur une longue période.

Il faut donc soutenir les initiatives que l'on désire prendre aussi au niveau de la Communauté internationale tout entière pour redécouvrir la valeur de l'entreprise familiale rurale et en soutenir le rôle central pour parvenir à une sécurité alimentaire stable. En effet, dans le monde rural, le noyau familial traditionnel s'efforce de favoriser la production agricole grâce à la transmission sage des parents aux enfants non seulement des systèmes de culture ou de conservation et de distribution des aliments, mais aussi des modes de vie, des principes éducatifs, de la culture, de la religiosité, de la conception de la sacralité de la personne à toutes les phases de son existence. La famille rurale est un modèle non seulement de travail, mais de vie et d'expression concrète de la solidarité, où le rôle essentiel de la femme est confirmé.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

6. L'objectif de la sécurité alimentaire est une exigence authentiquement humaine, nous en sommes conscients. La garantir aux générations actuelles et à celles à venir signifie aussi préserver les ressources naturelles d'une exploitation frénétique car la course à la consommation et au gaspillage semble ignorer toute attention au patrimoine génétique et aux diversités biologiques, très importantes pour les activités agricoles. Mais à l'idée d'une appropriation exclusive de ces ressources s'oppose l'appel que Dieu adresse aux hommes et femmes, pour qu'en « cultivant et protégeant » la terre (cf. *Gn 2, 8-17*), ils promeuvent une participation à l'utilisation des biens de la Création, objectif que l'activité multilatérale et les règles internationales peuvent certainement concourir à réaliser.

À notre époque où, aux nombreux problèmes qui assaillent l'activité agricole, s'ajoutent de nouvelles occasions de contribuer à apaiser le drame de la faim, vous pouvez œuvrer pour qu'à travers la garantie d'une alimentation correspondant aux besoins, chacun puisse grandir selon sa vraie dimension de créature faite à la ressemblance de Dieu.

C'est le souhait que je désire exprimer, tandis que sur vous tous et sur votre travail, j'invoque l'abondance des bénédictions divines.